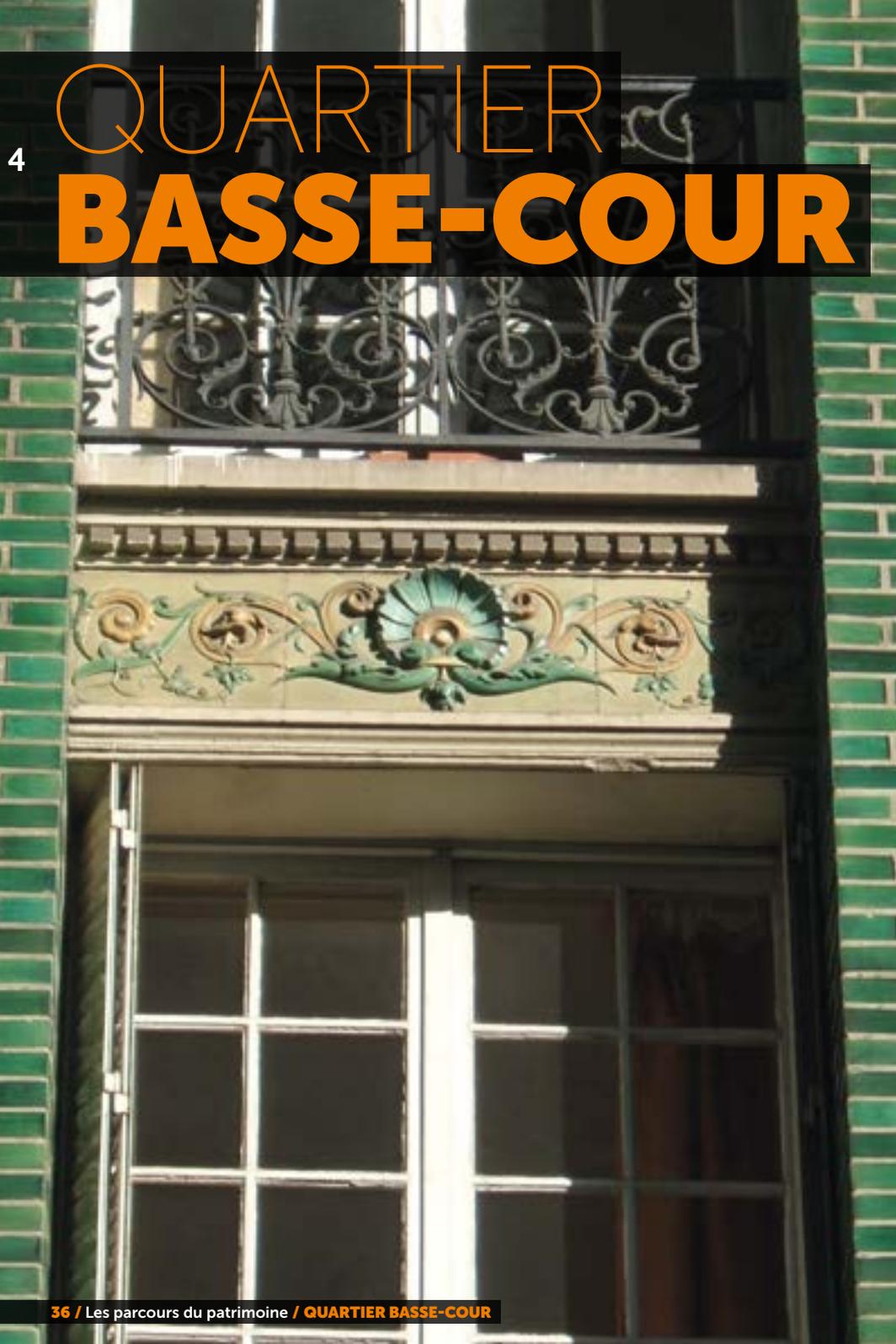


4

QUARTIER **BASSE-COUR**



Sous le règne de Charles V fut créée, dans le prolongement du Château alors en cours de construction, une basse-cour destinée à loger les domestiques attachés à la cour du Roi. Domaine royal, elle gardera pendant plusieurs siècles l'aspect d'un terrain vague entouré de quelques maisons sur trois côtés : le long de la rue du Levant (actuelle rue Robert-Giraudineau), de la rue du Midi et de la rue du Terrier (actuelle rue Raymond-du-Temple).

Au début du XVI^e siècle, les maisons de la Basse-Cour furent concédées à certains habitants par un bail emphytéotique de 59 ans, renouvelé en 1669 et en 1728, ce dernier devant expirer en 1787. Mais pour s'assurer de nouveaux revenus, l'administration royale décida en 1778 d'aliéner la Basse-Cour.

Chargé de l'opération, Louis-François Boudin, arpenteur royal, recensa alors cent soixante-quatre parcelles sous le régime du bail dont cent cinquante-neuf étaient bâties et proposa la création de cent cinq nouvelles parcelles.

Le terrain vague central fut loti et viabilisé. L'arpenteur détermina trois îlots qui forment encore aujourd'hui la base du parcellaire du centre ville. Il créa des parcelles de la même largeur que leur vis-à-vis existant. Trois voies furent ouvertes : la rue Royale (partie de l'avenue du Château), la rue de la Charité (partie de la rue Lejemptel), la rue Neuve (partie de la rue Saulpic). C'est dans le courant du XIX^e siècle que ces différentes rues furent prolongées pour déboucher sur d'autres axes. L.-F. Boudin arrêta également le principe des pans coupés à l'angle des rues, structure urbaine encore visible aujourd'hui, tant dans la voirie que dans le bâti.

On peut encore, à différents endroits (rue Robert-Giraudineau, rue Raymond-du-Temple notamment), repérer des bâtiments anciens (vers 1800), généralement peu élevés (deux ou trois étages) et aux façades très sobres recouvertes d'un simple enduit blanc. Les murs sont composés de structures à pans de bois et blocage de pierre et plâtre. Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour que d'autres types de constructions apparaissent dans ce quartier.



Plan du lotissement de la Basse-Cour levé par Louis-François Boudin, arpenteur royal. 1778. (Coll. Société des amis de Vincennes).

1 37-41, avenue du Château

Cet ensemble très homogène présente un front bâti différent de celui qui lui fait face (28-32, avenue du Château). Son ornementation très réduite (peut-être le fruit d'aménagements récents) et sa moindre hauteur par rapport à son vis-à-vis bourgeois de la fin du XIX^e siècle laissent à penser qu'il a été construit antérieurement (vers 1860).

2 28-32, avenue du Château

Ces trois bâtiments forment un front bâti qui semble ne faire qu'un du fait de la continuité de la ligne de gouttière, des *balcons filants** au deuxième et au cinquième étage (caractéristique du modèle haussmannien) et de la dimension des ouvertures. Cependant chacun présente des éléments de décors différenciés.

3 82, rue Raymond-du-Temple (église Notre-Dame)

Jean-Baptiste Lesueur • 1832 / Claude Naissant • 1861
Gustave Lapostolle • 1934 et 1954

Plusieurs chapelles se succédèrent au fil des siècles sur cet emplacement. Une église construite au XVII^e siècle fut vendue comme bien national en 1796 et démolie.

La commune ne possédant pas les fonds nécessaires à la construction d'un nouveau bâtiment, lança une souscription à laquelle participèrent Louis XVIII, le comte d'Artois (futur Charles X), le duc d'Angoulême et la duchesse de Berry.

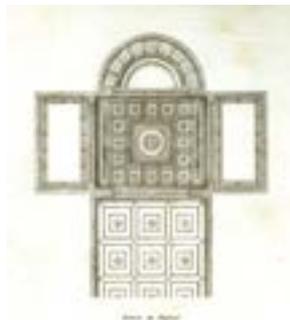
Les sommes réunies permirent de faire construire une église conforme au vœu de la communauté paroissiale. Le jeune architecte, Jean-Baptiste Cicéron Lesueur, prix de Rome 1819, s'inspira du plan des basiliques romaines : une croix latine terminée par un hémicycle. Le 25 mars 1833, Notre-Dame de Vincennes reçut la bénédiction de l'archevêque de Paris.

Les deux collatéraux, légèrement en retrait et sobrement traités, furent construits vers 1861. Claude Naissant, architecte, reprit habilement les codes esthétiques de Lesueur.

Par la suite, en 1896 puis en 1934, et enfin dans les années 50, des travaux dotèrent l'église d'une crypte et de chapelles formant bas-côté.

À NOTER : Le grand orgue construit, vers 1860, par le facteur Jean-Baptiste Stolz a été classé Monument historique en 1986.

VOIR AUSSI : 6 18 16 15 1 23



Planches extraites d'un recueil d'architecture.
Façade sur rue et plan de la croisée du transept. Vers 1840.

4 39, rue Raymond-du-Temple



La blancheur de l'enduit à peine perturbée par de très légères moulures encadrant les baies et décorant les *trumeaux** confère tout son charme à ce bel immeuble.

À NOTER : La date de construction est inconnue. Pourtant, il présente un air de famille avec les bâtiments du XVII^e et du XVIII^e siècles visibles aux abords des châteaux de Saint-Germain-en-Laye ou de Versailles.

5

1 bis, rue du Midi

Alexandre Borgeaud • 1891

La largeur de cet immeuble est accentuée par sa composition classique, sans élément saillant. Il donne l'impression d'une belle symétrie, des baies de deux tailles différentes s'articulant autour d'une *travée** centrale réduite. L'œil est attiré par une des petites baies de cette *travée** surmontée par un décor sculpté. Mais la *travée** de droite, qui doit abriter une cage d'escalier, est traitée plus sommairement (absence de *garde-corps**, décor réduit). Il s'agirait peut-être de la partie sauvegardée d'un bâtiment plus ancien (voir le joint apparent).

À NOTER : Cet immeuble est contemporain du prolongement de la rue du Midi en direction du cours Marigny (vers 1890).

VOIR AUSSI : 16 7 3 8 17

6

72, rue Raymond-du-Temple

Émile Hennequet

Au premier coup d'œil, cet immeuble de brique pourrait paraître assez banal. Cependant, il déploie à chaque étage des détails soignés d'ornementation différents au-dessus des *linteaux** métalliques.

À NOTER : Deux *pilastres**, à peine esquissés, courant sur toute la hauteur de l'immeuble, encadrent les ouvertures et fusionnent en *linteau** légèrement cintré au dernier étage donnant ainsi un peu d'élan à la façade.

7

2 bis, rue du Midi

Émile Laurent • 1905

Le traitement de l'angle arrondi, encadré par deux *oriels**, est étrangement couronné par le mur aveugle de la cheminée. Si la composition de cet immeuble n'est pas en elle-même originale, la qualité des matériaux employés et leur étagement (pierre de taille, brique claire et vernissée, brique orangée) lui confère cependant un charme certain.

À NOTER : Monsieur Duclaux, rôtisseur de son état, a fait construire cet immeuble destiné à abriter son commerce dans un vaste local ouvrant sur les deux façades.

VOIR AUSSI : 10 16 17 22 6

8

7, rue du Midi

Léon Moisson • 1904

Cette façade en pierre de taille déploie un riche répertoire classique de sculptures : *bossages** au rez-de-chaussée et au premier étage, encadrement de la porte d'entrée avec un motif de faisceaux surmonté d'une figure féminine, *consoles** de l'imposant balcon central théâtralisé, *linteaux** sculptés (cornes d'abondance au-dessus du balcon).

La relative raideur du traitement ne laisse aucune part à l'*Art nouveau** prévalant à l'époque.

VOIR AUSSI : 2 11 3

9

12, rue du Midi



Cet immeuble présente un décor particulièrement original de gravures sur plâtre blanc et de fleurs en relief qui viennent enjoliver *bandeaux** et *trumeaux**. Orienté au sud, il bénéficie ainsi au mieux des effets de l'ombre et de la lumière sur sa façade monochrome.

10

11

17 et 48-70, rue Raymond-du-Temple



Ces bâtiments de faible hauteur sont un bon exemple de la physionomie de la Basse-Cour à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle. Ils sont caractérisés par un alignement tout relatif, des façades lisses aux baies de taille identique, sans encadrement.

Les façades sont à peine soulignées par des *bandeaux** en plâtre. Les murs sont généralement composés de pans de bois et de pierre et plâtre en blocage. C'est un peu du bourg ancien qui s'offre à nos yeux.

À NOTER : Le pan coupé du n°17 qui fait écho au parcellaire du lotissement de 1778, établi par l'arpenteur Louis-François Boudin.

12

14, rue Lejemptel
(villa des Tilleuls)
Georges Malo • 1912

Georges Malo a créé ici un immeuble qui s'articule fortement sur sa *travée** centrale particulièrement décorée : porche monumental surmonté de personnages sculptés, balcon et *balustrade** en céramique du deuxième étage.

Cet immeuble abrite l'accès d'une villa privée formée de pittoresques cottages (villa des Tilleuls). Georges Malo réalisa là-encore une opération immobilière de qualité. (**Attention : cette villa est interdite au public !**)



Élévation de l'immeuble 14, rue Lejemptel.
Façade sur rue. 1912.

13

18, avenue du
Château (ancienne
poste) 1911



Cet immeuble, malgré le réaménagement qu'il a subi vers 1990, a conservé l'essentiel de sa structure initiale, lorsqu'il abritait la poste de Vincennes : larges baies, *pilastres**, *balustrade**, *fronton** imposant surplombant le pan coupé au niveau du carrefour.

14

29, avenue
du Château



À NOTER : Le *balcon filant** du quatrième étage souligné par des *consoles** richement décorées ainsi que les *culs-de-lampe** en céramique colorée des étages inférieurs.

VOIR AUSSI : 2, 3, 1, à 3, 7, à 12, 14, à 17, 19

La composition symétrique de cet immeuble autour d'une *travée** centrale aux *trumeaux** élargis encadrés de *pilastres** courant sur deux étages est remarquable par l'utilisation d'un vocabulaire ornemental très varié et différent à chaque niveau. Au rez-de-chaussée et à l'entresol, le décor de *bossages** met en valeur la porte d'entrée, son encadrement et le balcon qui la surplombe.

À NOTER : L'originalité du dessin de la ferronnerie tout en arabesques.

15

22, avenue du Château
Henry Quarez • 1911

La courbe légère que l'architecte donne aux **oriels*** est un procédé stylistique qu'il a également employé dans l'immeuble 23, rue des Laitières. Il utilise ici encore largement la brique qui semble être un de ses matériaux de prédilection.

À NOTER : Le soin particulier apporté au décor de la partie supérieure : débord de la toiture et finesse des décors **Art nouveau*** sculptés en **bas-relief*** entre les fenêtres.

VOIR AUSSI :



16

26, rue Robert-Giraudineau
Émile Laurent • 1910

La largeur du pan coupé a permis de monumentaliser l'angle de l'immeuble par le biais d'un important **oriel*** central, couronné par une toiture très pentue qui se détache particulièrement. L'architecte a parfaitement maîtrisé la variété des matériaux qui se juxtaposent (pierre de taille, brique, bois de charpente).



À NOTER : Le décor sculpté de feuilles de marronnier sur la base de l'**oriel***. Ce décor a fait florès à cette époque. Il est très largement utilisé dans un immeuble proche (voir notice 1).

VOIR AUSSI : 10 7 17 22 6

17

9, rue Saulpic
Émile Laurent • 1895

En pendant de l'immeuble ostentatoire du 26, rue Robert-Giraudineau, Émile Laurent avait réalisé, quinze ans auparavant, une petite maison (boutique au rez-de-chaussée, habitation répartie sur les trois étages) de faible emprise, un peu biscornue, qui respecte néanmoins la règle du pan coupé. Il s'agit là, vraisemblablement, d'une de ses premières réalisations.

À NOTER : Ce bâtiment est contemporain du prolongement de la rue Saulpic en direction de la rue de Montreuil (1894).

VOIR AUSSI : 10 7 16 22 6

18

10, rue Robert-Giraudineau

Cet immeuble, construit sous le règne de Louis-Philippe ou au début du Second Empire, est sobre mais affiche de réelles qualités : **bandeaux***, **linteaux*** différenciés à chaque étage, la présence de **garde-corps*** ou non, la blancheur de l'enduit.

C'est l'absence de persiennes qui met en valeur tous ces détails et qui allège la façade.

19

7, rue Robert-Giraudineau

L'implantation, en retrait, de cette charmante petite maison correspond sans doute au parcellaire ancien de la Basse-Cour.

À NOTER : Les décors de plâtre apposés au-dessus de chaque ouverture. C'est le seul jardinier sur rue dans le périmètre de l'ancienne Basse-Cour.

20

28, rue de Montreuil



Bien que modeste par sa taille, la façade au décor de plâtre présente une *modénature** de grande qualité, constituée de *mascarons** placés dans d'élégants *frontons** au premier étage, et de fines moulures en *linteaux** au dernier étage. Les *allèges** et la *corniche** sont soulignées d'élégants *modillons**.

Cette petite maison était à l'origine en retrait des bâtiments mitoyens. Elle témoigne du tissu urbain vincennois ancien lorsque les contraintes en matière d'alignement et de construction étaient moins sévères.

21

44, rue de Montreuil
1898

L'étroitesse de cette construction est accentuée par la densité des baies et le nombre important des balcons.

À NOTER : Les trois *corbeaux** massifs groupés au centre de chaque balcon.

22

46, rue de Montreuil
Émile Laurent • 1898

La composition sophistiquée (faux *oriels** latéraux symétriques surplombés d'un *balcon filant**, étagement des matériaux - pierre de taille en *bossages**, brique) fait tout l'intérêt de cet immeuble.

À NOTER : La brique verte vernissée des *pilastres** encadrant les faux *oriels** en contraste avec la brique rouge et orangée des étages nobles.

Émile Laurent, dont le cabinet se trouvait avenue Aubert a, comme Léon Moisson ou Georges Malo, beaucoup travaillé dans le centre-ville de Vincennes (quartiers Centre et Basse-Cour).

VOIR AUSSI : 10 7 16 17 6

LE PARCOURS DU QUARTIER BASSE-COUR

